

# **Érotisme et hérésies dans le Christianisme**

Essai

Philippe Le Bihan

*« Malheureux celui qui est sans lois et ne pourra ainsi  
jamais goûter aux délices de la transgression ! »*

*« Triste sort de celui qui a remplacé les Lois Divines que  
tout croyant transgresse avec passion par des lois  
humaines qu'il n'ose même pas imaginer  
transgresser ! »*

## Table des matières

I.Religions du Livre et sexualité.....	4
II.Exemple d'exégèse transgressive en Islam .....	6
III.La transgression, propre du christianisme .....	8
IV.Et s'il était permis de transgresser ?.....	11
V.Qu'est-ce aller trop loin ? .....	13
VI.Et aujourd'hui ? .....	14
VII.Quand nier le plaisir fut une hérésie ! .....	15
VIII.Aux fondements de l'hérésie Cathare .....	17
Bibliographie : .....	18

## I. Religions du Livre et sexualité

Je me suis soudainement fait la remarque que selon les époques, les cultures, l'exotisme représenté par celle-ci, telle ou telle religion, qu'elle soit du Livre ou non d'ailleurs, était perçue comme promettant des délices de plaisirs sensuels parmi lesquels les plaisirs érotiques.

Ainsi certaines femmes abordent-elles l'étude de la culture voire de la religion musulmane comme recelant une espèce de *traité d'érotisme*. Cela peut se révéler vrai, comme je l'aborderai dans cette brochure, mais si c'est vrai pour l'Islam cela l'est tout aussi vrai et dans le même sens pour le Christianisme et le Judaïsme.

Non pas tant que le Coran contienne quoi que ce soit de révolutionnaire au niveau des rapports hommes/femmes, que du contraire, mais que la culture qui en découle peut, si elle se réfère aux actes *et à l'imitation des actes* du Prophète Muhammad, amener à une perception qui **transgresse** la Lettre (le Coran lu dans son sens le plus littéral). Or s'il y a érotisme en Islam c'est justement de cette transgression du Texte qu'il naît (et je m'en expliquerai).

Si cela est vrai pour l'Islam, cela est également vrai pour le Christianisme et le Judaïsme qui sont tous deux d'une pudeur allant jusqu'à prôner l'auto émasculatation mais qui pourtant pour des générations de « *bons chrétiens* » ou de « *bons juifs* » ont été et sont encore, par cette même

transgression des Textes Sacrés, source de jouissance pour nombre de **femmes**.

J'insiste sur ce dernier mot car dans les textes les trois religions du Livre s'ils apportent clairement beaucoup de satisfaction aux hommes, ils n'en apportent aucune, en dehors de cette transgression, aux femmes elles-mêmes.

Nous verrons également dans cette brochure combien cette transgression peut même être qualifiée de *Transgression Sacrée*.

## II.Exemple d'exégèse transgressive en Islam

Bien que le texte coranique, lu dans son sens le plus strict pour la petite partie qui contient une source de *règles*, régente les relations hommes/femmes sous un jour purement commercial, Muhammad en fait tout autrement.

Ainsi le mariage est clairement décrit dans le Coran non comme une union entre deux amoureux réciproques, mais entre un homme ayant plus de moyens financiers que les autres *d'acheter la femme qu'il convoite à sa famille* et cette femme. Acte purement commercial donc.

De même on régente l'achat d'esclaves, dont les esclaves féminines peuvent être amenées à devoir consentir des relations sexuelles avec leur « propriétaire ».

Pourtant, fait étonnant et déroutant pour l'exégète, le Prophète fait tout le contraire. Lui et sa première épouse se sont mariés par amour l'un pour l'autre et par ailleurs jamais le prophète ne touchera pendant leur union (sa femme mourra avant lui) aucune esclave !

Mieux même : lorsque l'Ange Gabriel lui apparaît en lui ordonnant « *lis !* », donc en l'oignant prophète, c'est à celle-ci qu'il demandera conseil. Plus tard celle-ci sera hissée par le Prophète au rang d'en quelque sorte *première Imam et théologienne musulmane* puisqu'il conseillait à tous ceux qui ne comprenaient pas la Révélation d'aller s'en référer à sa femme qui saurait tout leur expliquer.

Il en fit de même avec sa seconde épouse, épousée après la mort de la première.

*Donc on remarquera une nette dichotomie entre un texte brut qui décrète la femme servante et marchandise pour les hommes et une pratique qui décrète la femme égale, aide, bras-droit voire même enseignante de l'homme !*

C'est là que se trouve la transgression : dans l'égalité retrouvée entre hommes et femmes par la pratique alors que la Lettre la nie.

On imagine dès lors la source de plaisir, pour la femme certes, mais aussi pour l'homme, que représente en une culture actuelle majoritairement noyée par le texte littéral brut la pratique d'une sexualité qui fut pourtant pratiquée pendant des siècles en Terre d'Islam.

La femme respectée et admirée par son mari ; la simple esclave se hissant au rôle de conseillère ; etc.

Mais cette transgression est-elle permise ? Je pourrais répondre par un « *si le Prophète l'a fait* », mais la réponse se trouve dans l'une des traditions du Livre, dans ses textes bruts carrément, et j'y viendrai plus loin.

### III. La transgression, propre du christianisme

La notion de relation hommes/femmes est tout simplement quasiment absente du Nouveau Testament. Lorsque des femmes apparaissent, c'est pour suivre le Messie, l'écouter, le servir, le vénérer. On ne parle pas des femmes des Apôtres ou des Disciples. Ce qui permet au *dogme* de se permettre de remplir ce grand vide laissé béant par Jésus, du moins dans les textes canoniques (ceux choisis par Constantin, premier « *Pape* » à proprement parler) du Nouveau Testament.

L'exégèse dogmatique rejoint ici beaucoup celle du judaïsme : *Dieu n'a jamais parlé de faire l'amour par plaisir sexuel mais bien pour enfanter*, en dehors de cela il n'y a aucune notion de plaisir qui serait à rechercher dans le Texte.

Je note directement ici qu'étant donné que le Nouveau Testament est complété pour les chrétiens par l'Ancien Testament (les Rouleaux juifs), justement cet Ancien Testament apporte beaucoup de réponses à ce sujet. Mais encore une fois tout sera dans l'exégèse, l'interprétation donnée qui va parfois très loin chercher comme nous le verrons dans le chapitre y consacré.

Dès lors, puisque le simple plaisir ressenti lors de l'acte sexuel même à de seules fins reproductives est prohibé, il devient évident que *le chrétien est par nature appelé à transgresser la Lettre ou du moins le Dogme dès lors qu'il a une relation sexuelle !*



Cet interdit total au plaisir sera *de facto* la bombe à retardement qui fera s'explorer (s'imploser devrait-on dire), se multiplier et s'amplifier les transgressions ou ce qui est perçu comme tel. Au-delà du raisonnable même.

Le dernier quart du Moyen-Âge et la Renaissance chrétienne verront s'épanouir *les Libertins* après le mouvement de *l'Amour Courtois*. Et d'abord et en premier dans les Cours des Rois, représentants de Droit Divin sur Terre ! Puis les Nobles.

Si beaucoup en paieront un lourd tribut (prison à vie, bûcher même), beaucoup aussi continueront malgré tout à être bien reçus voire même courtisés par le Saint-Siège et ses dépendances. On fermait les yeux car ma foi rien dans le Texte Sacré ne normait ce genre de choses. Ce qui permettait d'arrêter sous ce prétexte de *dissolution sexuelle* ceux qui dérangeaient pour en fait tout autre chose, tout en laissant ceux qui n'incommodaient point à leurs plaisirs sensuels divers et variés.

Bref, en ce sens, *le christianisme se définit comme une religion où en matière de relations hommes/femmes tout est de l'ordre du transgressif si bien que la transgression y devient la norme.*

Dès lors le moindre regard devient plaisir caché ou non, et on comprend mieux maintenant pourquoi la majorité des auteurs de livres érotiques du Moyen-Âge jusqu'à la Renaissance étaient de culture chrétienne (Dante reste un bon exemple, à côté de Sade entre-autres).

Si l'on ajoute à cela que la femme doit rester soumise à l'homme tant dans le dogme que dans la Lettre, à tel point qu'il lui est interdit de se couper les cheveux, alors imaginez l'émoi provoqué chez l'homme à la simple vue d'une femme aux cheveux courts !

#### IV. Et s'il était permis de transgresser ?

Il faut oser se poser la question. A-t-on un indice qui permette de dire que, selon le Texte Littéral, il est permis de transgresser ? Et justement on en a et c'est dans le judaïsme qu'on trouve lesdits textes.

Mais remarquons d'abord qu'il était normal que la transgression soit permise : il y a une façon très connue de provoquer l'anarchie, c'est la fameuse « *grève du zèle* ». Autrement dit faire du zèle, tout respecter à la Lettre et à la virgule près, empêche tout système de fonctionner aussi sûrement que si on n'appliquait aucune Loi.

Le chapitre suivant abordera dès lors une question cruciale : « *où s'arrêter alors ?* ». Mais voyons d'abord ce qui me permet de dire que la transgression est permise.

Dieu, dans l'Ancien Testament, donne à Moïse les Lois et en premier les *Dix Commandements*. Sur ces dix il est clairement établi que « *tu ne commettras point l'adultère* », autrement dit « tu n'auras pas de relations sexuelles en dehors d'avec ta femme ».

Or voici que c'est Dieu lui-même qui va autoriser le Roi Salomon à enfreindre cette Loi en lui offrant entre autres un Harem, le premier de l'histoire des religions du Livre et de toutes les religions d'ailleurs, de 2000 (deux mille) esclaves sexuelles !

Ensuite Dieu va permettre à Salomon un autre écart, sans le sanctionner : sa relation clairement adultérine avec la

Reine de Saba. Cette relation adultérine est racontée dans un des Rouleaux (Livres) juifs : *Le Cantique des Cantiques*.

Et c'est là que l'on voit toute l'ingéniosité des autorités religieuses : tant pour les juifs que pour les chrétiens en fait la femme aimée représente le Peuple de Dieu, alors que l'homme aimé représente Dieu. Oui, ingénieux certes sauf si on prête attention à une mention dans le texte (selon la traduction de Louis Segond) : textuellement écrit « *mon amante est noire de peau* », tout comme l'était la Reine de Saba selon le Livre des Rois.

Donc clairement, et ne fut-ce que par l'attribution d'un Harem à un homme marié, Dieu autorise la transgression.

*Mais Dieu punit la transgression quand celle-ci va trop loin aussi...* Et justement qu'est-ce aller trop loin ?

## V.Qu'est-ce aller trop loin ?

À la question « *quel est le plus important des Commandements ?* », Jésus répondit « *premièrement Aime le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et ensuite Aime ton prochain comme toi-même* ».

Le premier item pourrait se traduire pour un juif ou un musulman par « *tu n'adoreras personne d'autre que le Seigneur ton Dieu* » ou « *tu ne voueras de culte à* ».

En tant que moi-même chrétien je pense que ce sont là deux commandements, ceux de Jésus, qui marquent la limite à ne jamais atteindre dans la transgression et qui pourtant a maintes fois été dépassée si on en lit les textes, par les descendants de Salomon eux-mêmes d'ailleurs ! La lecture des livres des Rois est édifiante à ce sujet...

La femme peut, et si l'on suit la vie du Prophète, doit être égale de l'homme. L'homme peut même la considérer supérieure à lui-même. Mais *jamais il ne devra commettre l'erreur de la rendre égale et encore moins supérieure à Dieu !*

D'un autre côté le commandement « *Aime ton prochain comme toi-même* » indique clairement qu'il ne faut pas par sa propre initiative troubler le bonheur de son frère de création, donc par exemple qu'il ne faut pas lui envier sa relation du moment au point de vouloir se l'accaparer.

## VI. Et aujourd'hui ?

Malheureusement, aujourd'hui comme dans le plus obscur Moyen-Âge, les religions (tant du Livre que hors celles du Livre) continuent de se distinguer par leur pudibonderie.

Pourtant ces mêmes religions attirent, fascinent, interrogent nos temps de matérialisme à outrance. Du coup c'est la renaissance de ceux qui furent persécutés par les premiers protestants, *les Libertins Spiritualistes !*

Combien d'artistes, connus ou non, ne pratiquent-ils (ou elles) pas ce mélange entre spiritualité sincère d'un côté et reconnaissance définitive que oui, que les dogmatiques le veuillent ou non, *c'est bien Dieu lui-même qui nous a donné ce avec quoi nous jouissons et non le diable qui lui n'a rien créé !*

Pour citer des exemples d'artistes, nommons Mylène Farmer et Madonna parmi les plus connues.

## VII. Quand nier le plaisir fut une hérésie !

Nous l'avons lu dans le chapitre précédent : *Dieu est le seul Créateur de toutes choses*, y compris donc de nos membres sexuels et charnels et de la dose de plaisir qu'ils peuvent procurer.

Pourtant les exagérations gigantesques de l'Église Catholique, et nous verrons quelles exagérations plus loin, quant au « *péché de la chair* » sont à la source même d'une hérésie qui fut combattue avec force par ladite Église : ***l'hérésie Cathare !***

Se basant sur le fait que le corps et ses sens, tous ses sens (tactile, odorat, gustatif, ouïe, etc.), est entièrement source de péchés (concupiscence, gourmandise, les *sept péchés capitaux* principalement) ; l'hérésie cathare en vient à déterminer que si Dieu est bel et bien le créateur du ciel et de la Terre, ce serait en revanche Satan qui serait à l'origine de l'humanité.

Sur le fond ils ne disent rien d'autre que l'Église Catholique bien qu'en tirant une conclusion radicalement différente et opposée aux écritures saintes (la Genèse) concernant la Création.

Par ailleurs, en ayant déduit cela, les cathares se refusaient à tout acte de procréation ; ils ne devaient même pas avoir d'enfants car cela passait forcément par le péché.

Leur hérésie claire provient pourtant d'une lecture stricte du Dogme Catholique de l'époque (et qui a souvent encore

cours de nos jours) et ces Cathares furent pourtant tous mis à mort !

Sur quels dogmes catholiques se sont donc appuyés les cathares pour produire leur hérésie de la dualité de la création de l'Univers ?



## VIII. Aux fondements de l'hérésie Cathare

Les fondements stricts de cette hérésie ont été énumérés ci-avant : la notion très catholique des *Sept Péchés Capitaux*, tous liés avec le corps et ses plaisirs sensoriels.

Cette notion de « *péché* » est loin d'être anecdotique. En cette période de plein Moyen-Âge l'Église maintenait son pouvoir par la peur quasiment superstitieuse que je sois coupable du plus petit péché possible. Ce plus petit péché prenait une ampleur coupable d'autant plus magnifiée que la Sainte Inquisition pouvait pour quelque motif m'envoyer au bûcher.

Et plus que tout autre péché dans le Dogme Catholique Romain, l'acte sexuel est la cime pécheresse. À tel point (et cela n'a pas changé de nos jours) que **le Miracle de la Nativité ne consiste pas en la grossesse par l'entremise du Saint-Esprit et en la mise au Monde du Rédempteur Jésus-Christ**, mais bien plutôt en **la *conception sans péché* : *enfanter sans avoir commis le péché de l'acte normalement nécessaire à l'enfantement, l'acte sexuel* !**

On le voit, l'hérésie Cathare aurait été impossible sans le Dogme Catholique strict, ce dernier y amène forcément à tel point que nombres de « bons vivants » se réclament du satanisme (autre hérésie aux conclusions comportementales opposées à celle des Cathares).

Je pense avoir tout dit.

## Bibliographie :

*Le Coran*, traduit et annoté par Malek Chebel, Fayard 2009

*La Bible*, dans trois versions : TOB (Société Biblique Française et éditions du Cerf 2010) ; traduction Louis Segond (Société Biblique de Genève) ; traduction collégiale protestante (Alliance Biblique Universelle 1987, Société Biblique Française 1982)

*Histoire du protestantisme*, Jean Baubérot, PUF Que sais-je ? n°427

*Histoire du catholicisme*, Yves Bruley, Que sais-je Mai 2018

*Le code des Templiers*, DVD, History / passion découverte

© **Philippe Le Bihan**

Le lundi 16 décembre 2019,

À Bruxelles (Belgique).

**Série :** *Une Parole*